



LES VIDEOS SUR LES METIERS

Fiche outil n°3

POURQUOI CONSULTER DES VIDEOS SUR LES METIERS ?

La consultation des vidéos sur les métiers a deux objectifs :

- recueillir des informations sur les caractéristiques du métier visé, sur les formations pour y parvenir, sur les conditions de travail, etc.
- confronter ces informations à vos attentes et à votre projet.

Les vidéos sur les métiers proposent des témoignages réels de professionnels qui décrivent leur métier de « l'intérieur » sans dissimuler les contraintes.

Ce sont des témoignages qui donnent une vision réelle et concrète des conditions de travail mais limitée à la vision d'une personne sur sa propre expérience : ce qui est présenté comme une contrainte pour l'un peut être vu comme un avantage pour l'autre. Il faut toujours sélectionner les informations, les rapporter à sa propre situation, et parfois même les nuancer.

COMMENT TROUVER DES VIDEOS SUR LES METIERS ?

Internet

Sites généralistes :

Pôle Emploi TV : <http://www.pole-emploi.fr/tv/>

ONISEP : <http://oniseptv.onisep.fr>

LesMétiersTV: http://www.lesmetiers.net/orientation/c_17933/dossier-video-video-metiers-mag-mensuel-video-formations-lesmetiersnet

Le Canal des Métiers : <http://www.lecanaldesmetiers.tv>

Le site Youtube propose aussi des vidéos de métier (cherchez en tapant "métier" + le nom du métier)

Sites spécialisés :

Consultez les sites des fédérations professionnelles.

Centres de ressources :

Des centres de ressources spécialisés sur les métiers proposent des vidéos intéressantes :

- à Rennes, à l'Exploratoire
- à Saint-Brieuc, la Cité des métiers

QUELQUES CONSEILS

Les vidéos sur les métiers sont nombreuses, elles peuvent être plus ou moins détaillées. Il n'est pas inutile d'en consulter plusieurs car elles peuvent se compléter.

Certaines vidéos sont réalisées dans une démarche de promotion. Elles peuvent donc manquer d'un regard « critique » et mettre de côté les contraintes existantes. Vérifier quelle est la source de la vidéo.

Il faut toujours confronter les informations recueillies avec celles obtenues dans les offres d'emploi, les fiches métiers, voir lors des enquêtes professionnelles.